

4A VERNET PLOMBERIE
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €,
Siège social : 40 RUE DU ROUSSILLON,
26600 LA ROCHE DE GLUN
RCS : 930 524 897 Romans

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA SARL 4A VERNET PLOMBERIE

I - INFORMATIONS GENERALES

La société **4A Vernet Plomberie**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé **40 rue Roussillon, 26600 LA ROCHE DE GLUN**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **Romans** sous le numéro **930 524 897**, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire.

II - REUNION DE L'ASSEMBLEE

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le **6 avril 2026 à 15 heures**, au siège social, sur convocation du gérant.

III - COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents :

- Monsieur **Antonin Vernet**, associé détenant 30 parts sociales
- Madame **Alexia Vernet**, associée détenant 20 parts sociales

Les associés présents ou représentés possédant la totalité des parts sociales composant le capital social, l'Assemblée peut valablement délibérer.

IV - BUREAU DE L'ASSEMBLEE

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Antonin Vernet**, en sa qualité de gérant. Il assure également les fonctions de secrétaire de séance.

V - ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025**

- Affectation du résultat
- Quitus au gérant
- Questions diverses

AV

VI - EXPOSE DU GERANT

Le gérant présente aux associés les comptes annuels du premier exercice social, couvrant la période du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Il ressort des comptes un bénéfice de 10 516 euros.

VII - RESOLUTIONS

Première résolution - Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 10 516 euros, de la manière suivante :

- **Report à nouveau : 10 516 euros**

En conséquence, la totalité du résultat est reportée à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Quitus au gérant

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au gérant pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VIII - CLOTURE DE LA SEANCE

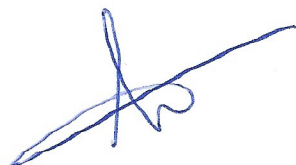
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Fait à La Roche-de-Glun,

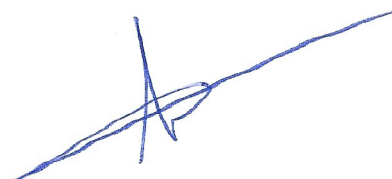
Le 6 avril 2026

En deux exemplaires originaux.

Monsieur Antonin VERNET
(Président de séance)



Monsieur Antonin VERNET
(Secrétaire de séance)



4A VERNET PLOMBERIE
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €,
Siège social : 40 RUE DU ROUSSILLON,
26600 LA ROCHE DE GLUN
RCS : 930 524 897 Romans

RAPPORT DE GESTION
DE LA SARL 4A VERNET PLOMBERIE

Exercice du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2025

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société **4A Vernet Plomberie** a été constituée au cours de l'exercice.
L'activité principale de la société est la plomberie et les travaux associés.
Ce premier exercice, d'une durée exceptionnelle, a permis le lancement et le développement de l'activité dans des conditions satisfaisantes.

II - RESULTATS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître :

- Un bénéfice net de : **10 516 euros**

III - ANALYSE DE L'ACTIVITE

Compte tenu du caractère de premier exercice, les résultats sont jugés satisfaisants et conformes aux attentes.

La société a su développer son activité et poser les bases de son développement futur.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau : **10 516 euros**

V - PERSPECTIVES

La société entend poursuivre son développement sur l'exercice suivant, en consolidant sa clientèle et en développant son chiffre d'affaires et sa marge.

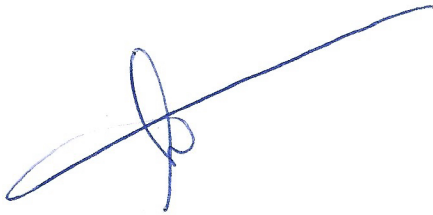
AV

VI - CONCLUSION

Le gérant invite les associés à approuver les comptes annuels tels qu'ils leur sont présentés et à adopter l'affectation du résultat proposée.

Fait à La Roche-de-Glun
Le 6 avril 2026

Le Gérant
Antonin Vernet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

4A VERNET PLOMBERIE
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €,
Siège social : 40 RUE DU ROUSSILLON,
26600 LA ROCHE DE GLUN
RCS : 930 524 897 Romans

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE LA SARL 4A VERNET PLOMBERIE

Exercice clos le 31 décembre 2025
Résultat de l'exercice : +10 516 euros

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau : **10 516 euros**

Le solde du compte "report à nouveau" est ainsi porté à :
10 516 euros

Fait à La Roche-de-Glun
Le 6 avril 2026

Le Gérant
Antonin Vernet



Bilan Actif

		31/12/2025			
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	4 683	1 730	2 953	
	Autres immobilisations corporelles	34 800	1 035	33 765	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	39 483	2 765	36 718	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	2 475		2 475	
	Autres créances	1 734		1 734	
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	33 864		33 864	
	Total de l'actif circulant (IV)	38 074		38 074	
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		77 556	2 765	74 792	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

(3) dont actions propres

4A VERNET PLOMBERIE

 40 RUE ROUSSILLON
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél. : 06 60 69 40 75
 Siret 930 524 897 00012 - APE 4322A

Le 29/01/26

 A. Vernet
 Gérant

Bilan Passif

 Etat exprimé en euros
 Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé 1 000)	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 516	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	11 516	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	49 064	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 326	
	Dettes fiscales et sociales	2 201	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	3 685	
	Total des dettes (1)	63 276	
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	74 792	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		10 515.68	0,00
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		14 212	
(2) Dont emprunts participatifs			

6/24/14/26

 A. Vernet
 Gérant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 74 792 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 133 732 euros** et un total **charges de 123 216 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 10 516 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de 18 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.